

Étude de cas

Utiliser une rente certaine pour prévoir le financement d'un contrat d'assurance vie entière avec participation Équimax^{MD} 20 paiements

Utiliser une rente certaine constitue un moyen pratique de prévoir le financement des primes à venir d'un contrat d'assurance vie. C'est comme un forfait « tout inclus » d'assurance vie.

La situation et le besoin

- Marie, 37 ans, personne non fumeuse
- A besoin d'une couverture d'assurance vie permanente de 100 000 \$ plus 250 000 \$ d'assurance vie temporaire comme protection hypothécaire au cours des 20 prochaines années.
- Dispose d'une somme forfaitaire pour prévoir le financement de son assurance

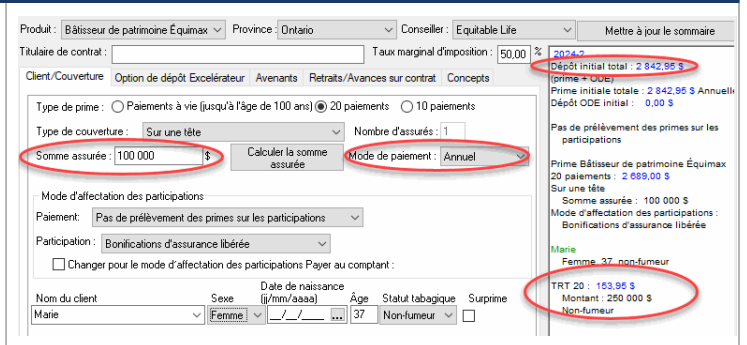
La solution :

Le forfait tout inclus assurance vie entière avec participation Équimax et rente certaine

Étape 1 : Établir le contrat Équimax¹

Bâtitseur de patrimoine Équimax^{MD}

- Marie, femme de 37 ans, non-fumeuse, est la personne assurée et la titulaire prévue.
- Une couverture de 100 000 \$ en vertu du Bâtitseur de patrimoine Équimax, 20 paiements de prime.
- Mode d'affectation des participations Bonifications d'assurance libérée.
- Ajout d'un avenant d'assurance vie temporaire de 20 ans de 250 000 \$ jusqu'à l'âge de 57 ans.
- Mode de paiement annuel : (Un paiement initial de 2 842,95 \$ est exigé afin d'établir le contrat Équimax.)

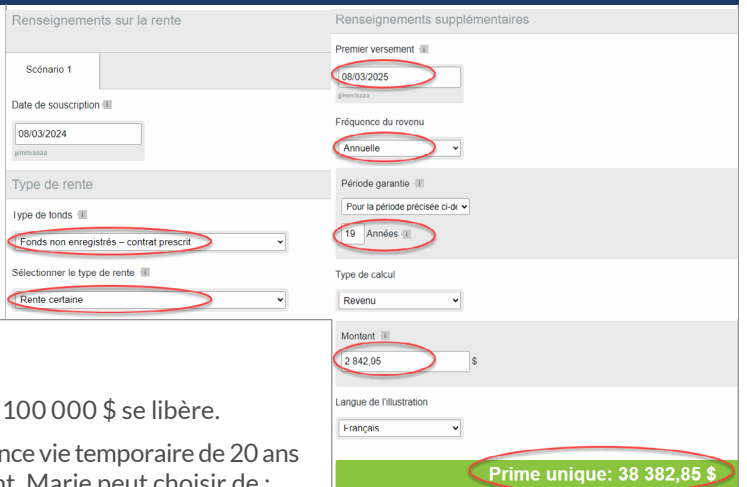


Étape 2 : Établir le contrat de rente certaine²

(À remplir une fois le contrat Équimax établi, la prime annuelle finale et l'anniversaire contractuel confirmés).

Rente certaine

- Marie est la rentière prévue et la titulaire de la rente.
- Le montant de ce champ doit correspondre à la prime totale d'assurance vie : 2 842,95 \$
- Une fois le contrat Équimax établi, les 19 paiements subséquents de la prime annuel débutant au 1^{er} anniversaire contractuel seront payés à l'aide de la rente certaine.
- Le Système d'illustration des ventes calcule qu'un dépôt forfaitaire de 38 382,85 \$ est requis afin de générer ce revenu annuel.



Plus tard : à la 20^e année

- Après le 20^e anniversaire contractuel, le régime de base de 100 000 \$ se libère.
- La première prime de renouvellement pour l'avenant d'assurance vie temporaire de 20 ans survient après l'expiration de la rente certaine. À ce moment, Marie peut choisir de :
 1. Résilier l'avenant d'assurance vie de 20 ans – aucun autre paiement de prime n'est exigé.
 2. Renouveler l'assurance – les paiements de la prime seront exigés.
 3. Transformer l'assurance – les paiements de la prime seront exigés.

Forfait assurance vie entière Équimax^{MD} et rente certaine

Vous recherchez une façon d'aider vos clients à d'assurance vie entière prévoir le financement de leur contrat d'assurance vie Équimax? Le financer au moyen d'une rente certaine pourrait être la façon de le faire!

Comment cela fonctionne-t-il?

- Un contrat d'assurance vie entière avec participation Équimax est souscrit.
- Une fois le contrat d'assurance vie établi, la prime annuelle finale et l'anniversaire contractuel confirmés, une rente certaine est souscrite afin de procurer un revenu annuel qui suffira à payer la prime totale d'assurance vie.
- Ce forfait fonctionne mieux avec l'option de prime 10 paiements ou 20 paiements, mais cela est aussi possible avec l'option de prime paiements à vie si l'intention est d'être admissible au prélèvement des primes sur les participations après 20 ans.

Quel est le client idéal?

Une solution destinée aux clients qui :

- veulent prévoir le financement de leur contrat d'assurance vie;
- souhaitent prévoir le financement d'une assurance vie au nom d'un enfant ou d'un petit-enfant (les primes pour enfants sont peu élevées et le régime Équimax procure une option de placement stable offrant une croissance avec avantages fiscaux);
- ont de l'argent à leur disposition pour souscrire une rente certaine;
- sont âgés de 71 ans ou moins (l'âge le plus rapproché) lors du premier versement de la rente pour financer un contrat d'assurance Équimax 20 paiements ou paiements à vie, ou de 81 ans ou moins (l'âge le plus rapproché) lors du premier versement de la rente pour financer un contrat d'assurance Équimax 10 paiements (ces limites d'âge s'appliquent à la rentière ou au rentier en raison du nombre de versements de rente précis requis pour payer les primes.

Comment cela peut-il aider les clients?

Ce forfait procure aux clients la sécurité de savoir qu'ils bénéficient d'une assurance vie et que les primes seront payées sans avoir une incidence sur leurs finances quotidiennes.

Comment cela peut-il vous aider?

- Puisque la prime d'assurance vie est payée à l'aide du revenu de la rente, vous profitez du fait de savoir qu'il y aura une bonne conservation des affaires.
- Vous recevez une commission et pour l'assurance vie et pour la rente.

Quel est le processus?

Veuillez consulter le document [n° 610FR](#) pour obtenir une liste de vérification simple qui saura vous guider au cours de ce processus en deux étapes :

Étape 1 : Établir le contrat Équimax

Étape 2 : Établir la rente certaine

Éléments importants à clarifier auprès des clients

- Si des modifications sont apportées au contrat Équimax après son établissement entraînant ainsi une augmentation de la prime, comme l'ajout d'avenants en vigueur dont la prime est renouvelable, et si le revenu de rente certaine est insuffisant pour couvrir la prime, y compris celle d'avenants en vigueur dont la prime est renouvelable, le revenu de rente sera versé directement à la titulaire ou au titulaire de la rente. La titulaire ou le titulaire du contrat Équimax recevra un avis de facturation pour le montant total exigible de la prime et devra remettre le paiement afin de maintenir le contrat en vigueur.
- Si la personne assurée est différente de la titulaire ou du titulaire de contrat Équimax (par exemple, dans le cas d'un contrat pour enfants), nous suggérons que la titulaire ou le titulaire subrogé du contrat Équimax ainsi que la personne bénéficiaire de la rente soit la même. Ceci permettra de s'assurer que le revenu puisse continuer à financer le contrat Équimax si la titulaire ou le titulaire de contrat et la rentière ou le rentier devait décéder avant l'expiration de la rente.
- Une fois la rente certaine souscrite, on ne peut la modifier. Elle continuera de payer le revenu annuel de la rente certaine. La partie de l'intérêt du revenu de la rente certaine est assujettie à l'impôt.
- Le fait d'utiliser une rente certaine pour prévoir le financement d'un contrat d'assurance vie entière Équimax ne garantit pas toujours que le contrat Équimax sera payé intégralement à l'expiration de la rente. Les primes pourront toujours être exigées dans le cas des avenants et des garanties, ou pour le régime de base lorsque l'option de paiements à vie est choisie. Pour ce qui est des régimes paiements à vie, si l'objectif est de les rendre potentiellement admissibles au prélèvement des primes sur les participations, vous devriez utiliser le barème des participations de rechange, c'est-à-dire le barème des participations courant moins 2 %, comme ligne directrice. L'illustration des ventes fournie à la souscription du contrat pourrait avoir indiqué un point de prélèvement des primes sur les participations selon le barème des participations alors en vigueur demeurant inchangé pendant la durée du contrat. Puisque le point de prélèvement des primes sur les participations dépend des participations, il n'est pas garanti. Les clients pourraient devoir payer les primes au terme de la rente certaine afin que le contrat demeure en vigueur.
- Les participations ne sont pas garanties. Elles peuvent changer et être différentes selon le rendement des placements, le nombre de demandes de réclamation effectuées et d'autres facteurs. Les participations sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

¹ Taux d'assurance vie illustrés en vigueur à compter du 3 février 2024. Selon le barème des participations alors en vigueur demeurant inchangé pendant la durée du contrat. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations ne sont pas garanties. Elles peuvent changer et être différentes selon le rendement des placements, le nombre de demandes de réclamation effectuées et d'autres facteurs. Les participations sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. ² Taux de rente certaine illustrés en vigueur à compter du 3 février 2024. Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel.

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.